

18^{me} ANNÉE - N° 57 - TRIMESTRIEL

MARS 1974

BULLETIN DE LIAISON DE

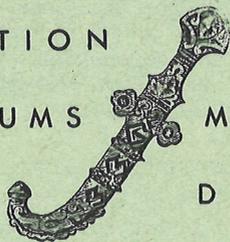
LA KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.

EN FRANCE



Reconnue d'Utilité Publique - Décret du 25 Février 1958 - J.O. du 1^{er} Mars 1958

20, Rue Eugène Flachat - PARIS 17^e

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME
Généraux GAUTIER (†) (4^e G.T.M.), LEBLANC (1^{er} G.T.M.),
BOYER de LATOUR (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3^e G.T.M.),
PARLANGE (†) (4^e G.T.M.), de SAINT BON (3^e G.T.M.),
Colonel FLYE-SAINTE-MARIE. (†)

VICES-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD, Général MELLIER (†).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général TURNIER (Président), Guy BOULA de MAREUIL, Bernard CHAPLOT, Gérôme de GANAY, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOEL, Maître Pierre REVEILLAUD, André BUAT-MÉNARD, Madame BRAULT-CHANOINE, Clément TROUILLARD, Jacques MONTJEAN, Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Henri MULLER.

BUREAU

Président : Général TURNIER.

Secrétaire Général : Gérôme de GANAY.

Secrétaire Général Adjoint : André MARDINI.

Trésorier Secrétaire-administratif : André BUAT-MÉNARD.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Alsace - Moselle - F.F.A. :

Corse :

Commandant CAMPANA.

Lyon (Sud-Est) :

Colonel LE PAGE.

Marseille :

Colonel RIAUCOU.

Nice (Côte-d'Azur) :

Colonel GUÉRIN

Paris :

M. Jacques LEPINE.

Sud-Ouest :

Général SORE.

Vosges :

M. Georges FEUILLARD.

Commission Financière :

Général TURNIER (Président); André BUAT-MÉNARD, André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Colonels BERTIAUX et JOUIN, J. LEPINE, Commandant PASQUIER.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M^e REVEILLAUD (Président); André BUAT-MÉNARD, Jacques MONTJEAN.

Œuvres sociales : Madame BRAULT-CHANOINE.

Porte-Fanion : Jacques WINTER.

Porte-Fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 20, rue E.-Flachat, PARIS-17^e. Tél. 755.86.40. C.C.P. Paris 8813-50.

Cotisation annuelle : 25 F (dont service du Bulletin : 20 F).

Pour les membres à vie et les « Amis des Goums », le montant de l'abonnement au service du Bulletin est fixé à 20 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 1 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale mensuelle : Le troisième mardi de chaque mois, de 18 à 20 heures, au Club « RHIN ET DANUBE », 20, rue Eugène Flachat, PARIS, 17^e, Métro Pereire - Maréchal Juin.

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de La Koumia, 20, rue Eugène Flachat, 75017 PARIS.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

Sommaire

IN MEMORIAM :

Le Colonel SOULARD	5
Le Capitaine NAZE	6

PROMOTION HENRY DE BOURNAZEL	7
------------------------------------	---

VIE DES SECTIONS :

— Paris	8
— Sud-Ouest	8
— Lyon	10
— Marseille	10
— Nice - Côte d'Azur	12
— Corse	12
— Alsace - F.F.A.	13

MONTSOREAU	14
-------------------------	----

NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES	15
--	----

CARNET DES GOUMS	17
-------------------------------	----

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA KOUMIA	19
--	----

DANS LE RIF EN 1925	23
----------------------------------	----

LE PRIX ABD EL KRIM	26
----------------------------------	----

LES ÉVADÉS D'ALLEMAGNE EN SLOVAQUIE	31
--	----

DOCUMENTATION	33
----------------------------	----

LA MÉDAILLE DU GÉNÉRAL GUILLAUME

Notre Président a reçu la lettre suivante de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes :

« Mon Général,

« Vous êtes en possession maintenant de la médaille frappée à l'effigie du Général GUILLAUME et je tiens à venir vous exprimer ma reconnaissance pour l'aide que vous nous avez apportée.

« En effet nous avons reçu de nombreuses souscriptions sur le bulletin de votre association. Aussi bien, je me permets de venir vous demander si vous accepteriez d'insérer un rappel dans votre prochain numéro avec la photo recto-verso de cette médaille.

« D'avance, je vous en remercie et vous prie d'agréer, Mon Général l'expression de mes sentiments de haute considération ».

Le Président remercie les « nombreux » souscripteurs de la Koumia qui se sont associés à cet hommage rendu à leur ancien chef, témoignant ainsi de leur fidélité tenace à l'esprit Goumier et à la caïda Maroc.

C'est bien volontiers que nous accédons aux demandes de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes en donnant ci-contre la reproduction de cette belle médaille et en insérant de nouveau un bulletin de souscription.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION à retourner à :

SOCIÉTÉ D'ETUDES DES HAUTES-ALPES

23, rue Carnot, 05000 Gap

C.C.P. 62.00 Marseille

Ecrire en lettres majuscules, S.V.P.

NOM et prénom

Adresse

Code postal Ville

déclare souscrire une « Médaille Général GUILLAUME », au prix de 100 F (1)

que je règle :

au C.C.P. 62.00 Marseille

par chèque bancaire

Date :

Signature

(1) Supplément pour écriin : 20 F.

IN MÉMORIAM

LE COLONEL SOULARD

Avec le Colonel SOULARD, décédé le 3 Janvier 1974, disparaît un des plus anciens Officiers du Service des Affaires Indigènes du Maroc dans lequel il était entré en Janvier 1923.

Engagé volontaire dans l'Infanterie le 18 Février 1915, ses 18 ans à peine révolus, il sort de St.-Cyr comme Aspirant en 1916 et affecté au 346^e Régiment d'Infanterie où, sur sa demande, il fait partie du Groupement d'élite du Régiment. Sa ténacité, son ardeur au feu lui valent outre 2 blessures (Cote 304 le 17 Juillet 1917 et à la Ferme de Médéa le 4 Octobre 1918) 5 citations (1 à l'Ordre de l'Armée, 2 à l'Ordre du Corps d'Armée et 2 à l'Ordre de la Division).

C'est donc précédé d'une glorieuse réputation qu'il vient servir en Mai 1920 au Régiment de Marche de la Légion Etrangère. Prend part, sous les ordres du Lieutenant-Colonel ROLLET aux opérations de BEKRIT en Septembre 1921. A partir de Janvier 1923, à la tête de ses partisans et de ses goumiers ne cesse d'être sur la brèche pendant toutes les opérations de la fameuse tache de TAZA. Cité à l'Ordre de la Subdivision de TAZA en Juillet 1922 à la suite de sa brillante conduite le 6 Mai près de SKOURA, il fut blessé à nouveau le 2 Octobre 1923 lors des combats contre les BENI ZEHNA et reçu la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur accompagnée d'une citation à l'Ordre de l'Armée en Août 1924. Il avait alors 27 ans.

Par la suite et jusqu'en 1927 il participe à toutes les colonnes, s'arrétant de barouder pour mettre en confiance les tribus récemment soumises, les protéger des voisins dissidents et par la politique de « tache d'huile » bien connue à l'époque, gagner d'autres alliés. Son action se fait sentir particulièrement chez les BENI OUARAIN et les TSOULS. Fait partie de la colonne FREYDENBERG dont le débouché était difficile et au devant de laquelle sur l'OUED TIGHZA, il se porte le 19 Juillet 1926. Chef du Bureau d'AHERMOUMOU en 1927, se livre alors à un intense travail de renseignements. Durant cette période il est cité sept fois à l'Ordre de l'Armée. Le 20 Janvier 1927, à SIDI SAID, à la suite d'une brillante opération réussit la destruction totale d'un groupe d'insoumis particulièrement farouches, commandé par le célèbre MOHAND OU HAMMOU.

Les opérations militaires pratiquement terminées dans cette zone, il se donne à une nouvelle tâche, celle d'administrer le pays, il est alors Chef du Bureau d'AHERMOUMOU. Il est promu Capitaine au choix en Juin 1928.

De 1929 à 1943, ses brillantes qualités s'affirmeront aux Affaires Indigènes du Maroc, à Taza, à Rabat, en qualité d'adjoint au Directeur du Cours des A.I., à Mokrisset, Zoumi, Azroum, Meknès.

Nommé Lieutenant-Colonel le 25 Juin 1943 et placé à la tête du 4^{me} G.T.M. il conduira cette unité d'élite sur les chemins de la reconquête, après une dure campagne dans les Abruzes.

De 1946 à 1957, date de sa retraite, il occupera des postes importants tant en France qu'en Algérie, où il tiendra de 1951 à 1955, le poste de Directeur du Cabinet Militaire du Gouverneur Général.

Retiré à Paris, il s'éteindra au milieu des siens, le 3 Janvier 1974. Commandeur de la Légion d'Honneur, le Colonel SOULARD était titulaire de 13 citations, dont 8 à l'Ordre de l'Armée, blessé trois fois.

La Koumia présente à sa famille ses condoléances émues et l'expression de sa sympathie attristée.



CAPITAINE NAZE

Au moment de mettre le bulletin sous presse, nous apprenons par le Général SORE le décès subit du Capitaine Roger NAZE survenu le 12 Mars. C'est une grande perte pour la Koumia, pour la section du Sud-Ouest dont il était non seulement l'actif et dévoué secrétaire, mais un remarquable animateur.

Que sa famille et ses nombreux amis trouvent ici l'expression de toute la sympathie et les condoléances de la Koumia.

Pour nos Œuvres Sociales faites vos commandes

Les brochures suivantes sont vendues au profit des œuvres sociales de la Koumia :

- La prière du Goumier 3 F. Franco de port
- Historique des Goums (80 pages) 5 F. (+ 1 F. de port)
- «Historama» Les Goums Marocains 3 F. (+ 1 F. de port)
- Le Général PARLANGE (30 pages) 5 F. Franco de port
- Le Général MASSIET DU BIEST (25 pages) 5 F. Franco de port

Les commandes sont à adresser au Secrétariat de la Koumia.

Cependant, la Section du Sud-Ouest dispose d'une certaine quantité de brochures consacrées au Général PARLANGE. S'adresser au Général SORE.

Nous rappelons que tout nouvel adhérent reçoit gratuitement un exemplaire de l'Historique des Goums relatif à la période 1940-1942.

Que l'on sache enfin que nous ne disposons plus que de quelques numéros de la revue « Historama » contenant un remarquable et substantiel article sur les Goums Marocains depuis leur création et un choix de photos très évocatrices. Ce document a sa place dans la bibliothèque de tout goumier soucieux de connaître et de faire connaître ce que furent et ce que firent les Goums Marocains, toujours au service de la **bonne cause**, en Afrique comme ailleurs.

Une Promotion
« HENRY DE BOURNAZEL »
à l'Ecole de Cavalerie de Saumur

La dernière promotion d'E.O.R. de l'ABC a voulu se donner le nom du Capitaine de BOURNAZEL qui s'illustra au Maroc, aux Affaires Indigènes et aux Goums et fut tué au Saghro, le 28 février 1933. Par ce choix, les jeunes officiers de Réserve de cette promotion ont signifié qu'ils entendaient eux aussi, être fidèles à la tradition qui est la nôtre et qu'ils ne reniaient pas leurs anciens, ni leur œuvre, ni leur testament.

Tous les anciens des Goums et des A.I. du Maroc seront heureux de recueillir dans la jeune génération, un tel témoignage qui, à notre époque, se situe si souvent à contre-courant. Que ces jeunes officiers de Réserve de la promotion Henry de BOURNAZEL trouvent donc ici les vives félicitations de toute la Koumia et l'expression de sa reconnaissance, ainsi que ses vœux. Puisent-ils, grâce à leur fidélité et à leur clairvoyance, contribuer à effacer les capitulations et les erreurs qu'ils trouvent aussi dans leur héritage, aujourd'hui.

La Colonel SALKIN, Directeur de l'Instruction de l'E A A B C à Saumur et ancien Commandant du 33° Goums, qui fut justement le Goum de BOURNAZEL, nous a adressé à ce propos, la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire :

« Le 22 janvier 1974, l'Escadron « EOR 401 » a été baptisé par le Général GUINARD, dans la Cour d'Honneur de l'Ecole de Cavalerie.

« Le nom de baptême choisi était « Henri de BOURNAZEL ». Le fils de « notre grand et glorieux ancien était présent avec sa famille, ainsi « que le Général DUROSOY et d'autres personnalités.

« Cette cérémonie, sobre et émouvante, a été parfaitement réussie et « cela en grande partie grâce à l'aide généreuse du Commandant PAS-
« QUIER, Directeur du Musée de Montsoreau. Fanions de Goums, car-
« tes, croquis, tous ces souvenirs exposés dans le péristyle de l'Ecole
« ont permis à nos jeunes officiers de Réserve de mieux évoquer la fi-
« gure de BOURNAZEL, au moment même où ils venaient de recevoir
« leurs épauettes d'aspirant.

« Un grand merci à la Koumia ».

LA VIE DES SECTIONS

PARIS

Le 20 janvier dernier, au Cercle Militaire, place Saint-Augustin, a eu lieu le déjeuner de la section de Paris, annoncé dans le précédent bulletin. Le Général LEBLANC présidait une vingtaine de convives. Le Bureau de la Koumia était représenté tardivement par son Secrétaire Général. Il a suggéré de faire le prochain repas au Cercle de la France d'Outre-Mer, Avenue des Champs-Élysées, où l'on doit pouvoir s'en tirer pour moins cher, avec un bon couscous.

— REUNIONS MENSUELLES de la section de Paris le troisième mardi de chaque mois au Bar de Rhin et Danube, 20, rue Eugène-Flachat, métro Péreire. On y retrouve toujours les mêmes. Rien de bien nouveau à signaler.



SUD-OUEST

PÉRIODE DU 15 NOVEMBRE 1973
AU 5 FÉVRIER 1974

I - LE REPAS DE DEBUT D'ANNEE DES BEARNAIS ET DES BIGOURDANS :

Les Béarnais et les Bigourdans de la section se sont retrouvés à Soumou-lou avec leurs épouses en l'Auberge du Moulin, pour prendre en commun le repas amical de début d'année.

Après la messe de 11 heures, célébrée en l'église du village, tous les participants se sont réunis au cimetière de la commune dans lequel repose la dépouille mortelle du Commandant des A.I., Jacques LAMBERT, mort pour la France en Tunisie en 1952.

Une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe de cet officier. Par ce geste, les membres de la section honoraient la mémoire de tous les Anciens des Goums et des A.I., décédés ou tombés dans les combats.

Cette réunion, qui rassemblait une quarantaine de personnes en cette journée du dimanche 3 janvier, était placée sous la présidence du Général BARROU et de Madame, et honorée de la présence de notre doyen, le Capitaine DURAND, accompagné de Madame.

Assistaient également à cette petite manifestation de l'amitié, le Colonel DUPAS et Madame, venus d'Angers, séjourner pour des raisons de santé, sous le « beau ciel de Pau » pendant quelques semaines.

II - NOUVELLES DES UNS ET DES AUTRES :

● Notre Camarade CATUSSIE a quitté, fin 1973, la Côte Basque pour s'installer auprès d'un frère en Nouvelle Calédonie. Premières impressions excellentes. La section du Sud-Ouest lui adresse tous ses vœux de réussite dans ses nouvelles activités.

● La section a accueilli avec joie, GRACIET Amédée. Ancien officier des « Détails » du 17^e Tabors (en 49), puis à Biougra de 1951 à 1956 comme commis civil, et de 1956 à 1960, au titre de la coopération. A servi plusieurs années sous les ordres du Capitaine AUBOIN. Est actuellement Chef du Bureau des Affaires Communales à la sous-préfecture de Bayonne. Habite Saint-Pierre-d'Irube. A comme voisins le Lieutenant-Colonel FAGALDE et le Commandant AYMERIC.

● THOMAS Clément que nous avons retrouvé à Dax, lors de la dernière Assemblée de la section, a adressé, fin décembre, à NAZE, son bulletin d'adhésion à la Koumia, de Marrakech qu'il va quitter sous peu pour la Côte Basque. Ancien du 11^e Goum de 1941 à 1945, du Commandement subdivisionnaire des Goums à Marrakech en 1946, au C.G.A.T. du 8^e Tabor en 1947, et enfin au 12^e Goum de 1950 à 1956, notre camarade a terminé une magnifique carrière de sous-officier et officier de Goum, comme Chef de Bataillon, Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Mérite Militaire Chérifien.

● Le Colonel Roger PARLANGE a eu la délicate pensée, en fin d'année 1973, d'écrire au Président une lettre de remerciements pour la façon dont la Koumia avait honoré son frère le Général. Il annonçait malheureusement, par la même occasion, le décès, à 47 ans, de Monsieur MALICK, deuxième fils de Madame MALICK, sœur du Général, le 22 novembre 1973, un an jour pour jour après le décès de son oncle.

● Sur appel du Général TURNIER, la section, grâce à NAZE, a fait paraître dans « La République des Pyrénées » des 29 et 30 décembre, un article bien enlevé sur l'ouvrage du Colonel CARRERE, « Missionnaires en burnous bleu ».

III - CARNET DE LA SECTION**NAISSANCE :**

Jean-Marc BUAN, petit-fils du Commandant BUAN et de Madame, le 14 décembre 1973.

Félicitations aux heureux parents et grands-parents.

MARIAGES :

Monsieur Yvan DESCHASEAUX et Madame, ont fait part du mariage de leur fille, Babette, avec Monsieur Dominique MASSEYS, le 8 décembre 1973.

Madame FORGEOT, veuve de l'Adjudant-Chef, nous a fait part du mariage de sa fille Michèle, avec Monsieur Alain LEBOURG, le 26 janvier 1974.

Vœux de bonheur aux nouveaux époux et félicitations à leurs familles.

DECES :

Monsieur Jean CAZES, père de Mesdames BUAN et JOBBE-DUVAL, est décédé le 29 décembre 1973. (De la part du Commandant et Madame BUAN).

FAVE Arnaud, de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), nous fait part du décès de son épouse, survenu en décembre 1973.

Le Général et Madame FEAUGAS ont fait part du décès de Monsieur Pierre de CARRIERE de MONTVERT, père de Madame FEAUGAS, le 29 décembre 1973.

Toutes nos condoléances aux familles attristées.

DISTINCTION :

Notre Camarade, le Capitaine Roger NAZE, dont nous connaissons pour beaucoup d'entre nous, non seulement son dévouement à la Koumia et à sa section du Dud-Ouest, mais encore à de nombreuses autres Asso-

ciations à caractère militaire, a été promu, en décembre, Officier dans l'Ordre National du Mérite.

Il s'attendait à la « rouge » ; malgré la déception, la section lui dit toutes ses félicitations, en lui renouvelant son affectueuse sympathie et en assurant Madame NAZE de ses respectueux compliments ;

IV - REUNIONS DU BUREAU :

Réunion du 9 décembre 1973 : S'est tenue chez le Général SORE, à Ciboure-Bordagain.

Etaient présents : Outre les Maîtres de maison, les Lieutenants-Colonels FAGALDE et de KERAUTEM, le Commandant BERTOT et Madame, CAMINO, CAZAUGADE, EYHART, MASSON, NOBLET, de MARIA, NAZE et Madame.

5 excusés absents.

Réunion du 10 février 1974 : S'est tenue chez le Docteur CAZAUGADE, à Biarritz.

AVIS IMPORTANT :

- Par suite du décès de son regretté Secrétaire, le Capitaine NAZE, toute correspondance concernant la Section du Sud-Ouest, doit être adressée, jusqu'à nouvel ordre, au Président, le Général SORE, « DARNA », rue Charles Mapou, CIBOURE, 64500, Saint-Jean-de-Luz - Tél. (59) 26.14.79.



LYON

M A L A D I E :

Notre Camarade BREMAUD, le dévoué porte-fanion de la Section de Lyon, pris d'un malaise subit, a dû être hospitalisé à l'Hôpital Militaire Desgenettes, le 6 janvier dernier.

Bien qu'on enregistre une certaine amélioration, son état demeure sérieux.

En assurant son épouse de toute notre sympathie, nous souhaitons la guérison de notre Camarade, et avec ses collègues de travail de la Maison du Travailleur Etranger, nous espérons qu'il reprendra bientôt sa place parmi eux.



MARSEILLE

ACTIVITÉS DU 4^{me} TRIMESTRE

Comme chaque année, la section de Marseille s'est mise en sommeil durant la période estivale, permettant ainsi à ses membres de profiter au mieux de leurs vacances, ou d'aller se soigner dans les stations thermales.

Il y avait donc six mois (depuis l'A.G. du 19 mai) que les Goumiers de Provence ne s'étaient pas retrouvés. Aussi, des invitations étaient-elles lancées en octobre, les conviant à assister à un déjeuner organisé le 18 novembre, à l'Auberge du Belvédère à Eguilles, petit village situé à environ 10 kilomètres d'Aix-en-Provence.

Cette Auberge du Belvédère doit son nom non pas à sa situation géographique, mais en souvenir des combats du Belvédère en Italie en 1943, son pro-

priétaire était un ancien du 3^e Régiment de Tirailleurs Algériens et son établissement est d'ailleurs le siège de l'Amicale des Anciens du 3^e R.T.A.

Les camarades dont les noms suivent, avaient répondu présent à l'appel du Président, soit, dans l'ordre alphabétique :

BERA, BEUVELET, Mme BOREL, BRIAN, BUSAC, BUSI, Mme COUDRY, DELHUMEAU, DESBROSSE, DORCHE, DUBUS, FILHOL, FRANCESCHI, Mme GARRET, Mme la Générale GAUTIER, GOULE, HUTINEL, LAMASSE (nouvel adhérent), LANCRENON, LAVOIGNAT, MERLIN, MONTJEAN, NEIGEL, RÉ, REYMOND, RIAUCOU, SAVIN, TIVOLLE, VERLET, ce qui, avec les épouses ou les invités qui accompagnaient ces camarades, faisait un total de 64 personnes.

La section de Marseille avait invité, à l'occasion de ce repas, le Docteur LEGER et sa femme. Le Docteur LEGER, actuellement Chef du Service d'Electro-Radiologie à l'Hôpital d'Aubagne, se trouvait déjà en fonction comme jeune médecin à cet hôpital, lors des combats de la Libération de Marseille, en août 1944 et avait eu à soigner bon nombre de gradés ou de goumiers, dont en particulier le Capitaine HUOT et (à l'époque) le Sous-Lieutenant MERLIN.

Aussi, c'est avec beaucoup d'empressement que le Docteur LEGER avait répondu à notre invitation et qu'il a retrouvé dans l'assistance un certain nombre de visages connus. Il a tenu à s'inscrire comme Ami des Goums et a été très touché de l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

Ce déjeuner s'est déroulé dans la bonne humeur générale, après que le Président ait exposé la nécessité de la nomination d'un secrétaire adjoint en raison de l'absence de longue durée prévue par le camarade DESBROSSE au cours de l'année 1974.

Le Commandant FIIHOL s'est immédiatement proposé pour tenir cette charge et il en a été vivement remercié au nom de tous. La séparation se faisait aux environs de 16 heures avec le vœu de se retrouver au cours du premier trimestre 1974.

Un certain nombre de camarades, dont la liste suit, s'étaient excusés de ne pouvoir se joindre à nous, soit pour raisons de santé ou familiales : BARBAIZE, BEAU, BEDET, R.P. BENOIT, BOVIN, BONFILS, BOSSIN, BRIDOT, BRION, BURAVANT, CARON, CHAUVON, CHEVROT, CHOLLET, DAVID, DEBRIL, DESIDERI, DUHOO, ETTORI, FERMAUD, FERRE, FOUCAUD, FOUQUART, HOOCK, IRIART, JALOSZYNSKI, LABBAT, LAROUSSE, Mme LAROYENNE, LE DAVAY, Mme LE-GOUX, LELIEVRE, LEROUX, LOIRY, MALORE, Général MARQUEZ, MAURY, NICLOUX, OUISTE, PARA, RUEL, SARRAZIN, TERUEL, VITU, Général WARTEL.



- Le Commandant BADIE, de Montpellier, a fait part de la naissance, le 15 décembre 1973, de son petit-fils Olivier, au foyer de Monsieur et Madame GRASSET, ses gendre et fille.
- Madame NICOLET, veuve du Colonel NICOLET, a fait part de la naissance, le 24 décembre 1973, au foyer de Monsieur et Madame BARTHE, ses gendre et fille, à Auxerre, de sa petite-fille Marie-Sophie.
- Madame ITHIER, veuve de notre camarade Jean ITHIER, a eu la douleur de perdre sa fille aînée, Marie-Claude, décédée accidentellement le 17 janvier 1974, à l'âge de 26 ans. La Koumia, prévenue trop tard, n'a pu être représentée aux obsèques. Le Président de la section de Marseille a exprimé à Madame ITHIER, ses condoléances personnelles et celles des camarades de la section. Le Président de la Koumia a adressé un télégramme de condoléances à Madame ITHIER.
- Notre prochaine réunion est prévue pour le dimanche 3 mars au Tholonet (5 kilomètres à l'Est d'Aix-en-Provence).

NICE - COTE D'AZUR

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS

REUNIONS HABITUELLES

- **Le 20 décembre 1973.** — Présents : CAILLES, Docteur GUYARD, GUERMOUCHE, LACROIX, MATHONIERE, NIVAGGIONI, SAMUEL et GUERIN.
Excusés : Général MIQUEL, GILBAIN, BERTHON, LEGOUIX.
- **Le 16 janvier 1974.** — Présents : BERTHON, CAILLES, DORANGE, GILBAIN, GUERMOUCHE, LACROIX, LEGOUIX, MATHONIERE, Général MIQUEL, NIVAGGIONI, SAMUEL et GUERIN.
Excusé : MONTGOBERT.
- **Faits particuliers.** — Ont été aperçus :
 - Le 30 décembre : Colonel JOUIN.
 - Le 5 février, chez CHARVET : Généraux PIATTE et GUERIN.
 - Le 7 février, chez l'Amiral SIROUY : le Commandant MERCIER.
 - Le 19 février, chez le Commandant BARBARIN (ex-contrôleur) : le Commandant GAUD.
 - Le 14 février, chez un ami : le Colonel LESUR.



CORSE

- La Koumia a été très largement représentée aux cérémonies qui ont marqué le trentième anniversaire de la Libération de la Corse, aussi bien à Ajaccio qu'à Bastia et au Tégime.
- La question se posait de l'entretien du monument du Tégime, qui commémore les durs combats que le 2° G.T.M., sous les ordres du Colonel BOYER de LATOUR dut y livrer pour la possession du Col. Ce monument était en très mauvais état, et le Commandant CAMPANA fit le nécessaire pour que les dégâts soient réparés. Mais il ne put rien obtenir des municipalités locales et finalement, la Koumia a dû payer la facture, soit 2.286 F.

Les anciens Goumiers et surtout ceux du 2° G.T.M. seront heureux d'apprendre que la réfection de ce monument a été effectuée.

ALSACE - F. F. A.

- Les différentes et absorbantes occupations de notre Président, Michel LEONET, ne lui permettent plus de maintenir à la section « ALSACE - F.F.A. » le dynamisme dont elle a fait preuve dans le passé. Il a donc décidé d'abandonner cette présidence au profit d'un camarade moins absorbé par ses occupations professionnelles.
- Le Secrétaire, notre sympathique ami PERNOUX, organise une réunion locale courant février, pour préparer la participation de la section à l'Assemblée Générale du 18 mai, dans les Vosges.
- A signaler une lettre du Colonel CARRERE reçue par la section :
 « **Vous méritez la palme d'or pour la vente de mon livre, avec 40 exemplaires placés. Soyez-en remerciés. Si toutes les sections obtenaient le même résultat...** ».
- De plus, le gendre de Christian IGIER, de Nancy, étudiant à Strasbourg, a trouvé une place à mi-temps à Rhin et Moselle, grâce à la Koumia. Comme on peut en juger, bien que discrète, l'action de la section n'est pas complètement nulle. La flamme est en veilleuse... mais elle brûle toujours !



Le Général TURNIER, au nom de la Koumia, a exprimé à notre ami LEONET, ses regrets de le voir quitter la présidence d'une section qui, sous son impulsion, a connu un remarquable surcroît d'activité, et sa gratitude pour les efforts déployés pour notre Association. La Koumia n'oubliera pas notamment la remarquable organisation de notre Assemblée Générale à Strasbourg en 1971 et l'ambiance excellente qui y régna.

MONTSOREAU

La dernière promotion d'Elèves Officiers de Réserve de l'Ecole de Cavalerie de Saumur, a choisi le nom de « H. de BOURNAZEL » et la cérémonie du baptême de cette promotion s'est déroulée à l'Ecole, le 22 janvier 1974.

Le Colonel SALKIN, ancien des A.I. (Ouled ALI, Aouffous, Rich et Commandant du 33° Goum) actuellement Directeur de l'Instruction à cette Ecole, a demandé au Musée de Montsoreau de lui prêter des objets et photographies rappelant le souvenir du Capitaine de BOURNAZEL, ainsi que les fanions des Goums ayant participé aux opérations du Sagho, où cet officier est tombé en 1933.

Voici les termes de la lettre du Colonel SALKIN, adressée au Commandant PASQUIER pour le remercier :

« **Tous les Souvenirs du Musée des Goums avaient été très bien disposés par les E.O.R. dans le péristyle de l'Ecole et ont pu être admirés par tous nos invités, y compris le fils de BOURNAZEL. Faites dire aux anciens, par l'intermédiaire de notre Bulletin, que leur souvenir a été évoqué avec émotion par une centaine de jeunes Aspirants très fanas** ».

MONTSOUREAU

VISITE DU MUSÉE DES GOUMS A MONTSOUREAU

Disposition en faveur des membres de la Koumia.

La visite guidée du Musée des Goums à Montsoreau est trop courte pour que les anciens du Maroc puissent regarder tous les souvenirs qui les intéressent.

Les membres de la Koumia auront la possibilité de prolonger leur visite en remplissant et en remettant au gardien le billet ci-dessous.

A U T O R I S A T I O N

délivrée à M. :
Membre de la Koumia, ou Ami des Goums, pour visite prolongée du Musée des Goums à Montsoreau.

La présente autorisation doit être remise au gardien.

Elle ne dispense pas du paiement du droit d'entrée. Elle n'est valable que pour l'année 1974.

LE PRESIDENT DE LA KOUMIA.



Nouvelles des uns et des autres

Notre ami ESPEISSE (Strasbourg), nous a transmis la lettre suivante d'Henri BAUGE :

« J'ai l'impression que nous ne nous sommes pas rencontrés depuis mon passage à Immouser de Marmoucha vers 1952 ou 1953, alors que je présidais aux destinées du poste de Bzou, dans le cercle d'Azilal. Après bien des aventures dont je vous ferai grâce à Hassi Messaoud, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire, puis à la Direction des Parcs Naturels, je suis aujourd'hui à la Direction du Centre International de Réflexion sur le futur établi dans les anciennes Salines royales d'Arc et Senans. Je serais heureux de pouvoir vous les présenter un jour, si vos activités devaient vous conduire en Franche-Comté (nous ne sommes pas très loin de Strasbourg) et voir avec vous s'il ne serait pas possible d'envisager aux Salines une réunion de la Koumia ».

Une réunion de la Koumia, dans le cadre admirable des anciens bâtiments des Salines d'Arc et Senans, c'est évidemment une idée attrayante. Nous la retons pour une autre année, pour le « futur ». Mais grâce à l'obligeance de notre ami, auquel sa réflexion sur le « futur » ne fait pas oublier son « passé » marocain, nous signalons cette possibilité aux sections voisines pour une éventuelle réunion locale.



De Madame MALICK (sœur du Général PARLANGE), Chemin des Grappons, 13510 Eguilles.

« De très tristes événements ont motivé mon retard à vous écrire. Mon second fils, âgé de 44 ans, père de cinq enfants, a été rappelé à Dieu, le 22 novembre, un an, jour pour jour après le décès de mon frère, le Général. Cette mort nous a bouleversés ».



UN ANCIEN DES GOUMS A L'HONNEUR :

**M. MAURICE BESNARD, VICE-CONSUL,
CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

C'est au cours d'une cérémonie très sympathique que M. FEQUANT, Ambassadeur de France, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, a remis les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, à son collaborateur, M. Maurice BESNARD, Vice-Consul.

« Entre amis, il n'est point besoin de longs discours », dit-on. Et c'est ce qui s'est passé. M. FEQUANT s'est attaché en quelques mots à souligner quelques-uns des traits les plus marquants de M. BESNARD, le haut degré de cons-

ciencce professionnelle, le goût du travail bien fait, le sens de l'initiative, l'ingéniosité, le sens de l'humain, la gentillesse. Effectivement, de tous les « Eurocrates » de Strasbourg, Maurice BESNARD est l'un des très rares dont on ne puisse dire du mal, même en cherchant bien.

Très ému, le récipiendaire, qu'entouraient ses amis, hôtes de l'Ambassadeur et de Mme FEQUANT, remercia son parrain dans l'Ordre National du Mérite : « Dans cette maison qui est la mienne depuis des années, je vais tenter de faire encore mon devoir ; je vais essayer de retarder le cours du temps qui doit me conduire à la retraite », ajouta-t-il.

(Extrait des « Dernières Nouvelles d'Alsace »).

Monsieur Maurice BESNARD est un fidèle membre de notre Association. Engagé au titre des Goums Marocains le 10 décembre 1944 à Gérardmer (Etat-Major des Goums), il est, sur sa demande, affecté au 1^{er} G.T.M. le 10 janvier 1945, puis au 4^e G.T.M. le 3 juin 1945 jusqu'au 15 février 1946, date à laquelle il a été démobilisé.

Il a participé à la campagne d'Alsace et à la campagne d'Allemagne, a été cité à l'Ordre de la Brigade et il a terminé sa courte carrière militaire avec le grade de sergent-chef.

● Le « Carnet » de la section Sud-Ouest nous apprend par ailleurs que le Capitaine NAZE, l'actif Secrétaire de la section, a été promu, en décembre dernier, Officier de l'Ordre National du Mérite.

Le Général TURNIER, notre Président, est heureux de leur adresser au nom de la Koumia, ses chaleureuses félicitations.

INSIGNES DES GOUMS ET G.T.M.

Il est inutile de demander à la Koumia des insignes des G.T.M. Elle n'en possède pas et elle n'a plus les moyens de les faire rééditer pour seulement quelques amateurs ou collectionneurs. Le prix de revient de chaque insigne serait prohibitif.

C'est la raison pour laquelle la Koumia a fait éditer une fort belle carte postale **en couleur** de ces insignes, dont on a vu la reproduction dans le précédent bulletin. Elle est en vente à la Koumia au prix de 1 F. 50 (port compris) et au Musée de Montsoreau. Chacun peut ainsi garder au moins le souvenir des insignes qui lui sont chers.

Mais la Koumia, insigne des goums est toujours en vente au secrétariat :

KOUMIA grand modèle, argenté	5 F.
KOUMIA moyen modèle, métal mat	3 F.
KOUMIA petit modèle (broche ou bouttonnière)	3 F.
Porte clef Koumia	5 F.

Franco de port

D'autre part, nous rappelons que notre ami MARDINI propose une «Koumia» grand modèle **en vermeil** pour le prix de 48 F. (T.T.C.) port en sus. Pour cet insigne, les commandes sont à adresser directement à M. MARDINI, Editions AV, 173, rue du Temple 75003 - PARIS (Tél. ARC 36 98)

Carnet des Goums et des A. I.

NAISSANCES :

Madame DEMINIÈRE nous apprend la naissance de trois petits-enfants en 1973 : Emeric, chez Jean-Marie ; Anne-Eloïse, chez François ; Raphaël, chez Dominique.

Madame BAUD nous a fait part de la naissance de Michel, le 16 décembre 1973, au foyer de son fils René.

Notre ami André DESVALLES, nous a fait part de la naissance de sa petite-fille Sandrine, au foyer de son fils Jean-Louis.

Le Commandant BUAT-MENARD et Madame sont heureux de faire part de la naissance de leur quatrième petit-fils, GUILLAUME, au foyer de Patrick BUAT-MENARD, à Paris, le 11 Décembre 1973.

Nos vives félicitations à ces heureux grands-parents et tous nos souhaits aux nouveau-nés.

D E C E S :

Madame LARGY nous a fait part, très tardivement, du décès de son mari, le Commandant Lucien LARGY, ancien des Affaires Indigènes du Maroc, survenu le 23 janvier 1973.

Madame René GIRAUD, épouse du Capitaine René GIRAUD et fille du Colonel Sylvain MIRABEAU, est décédée le 3 janvier 1974 à Grenoble.

Le Colonel SAULAY fait part du décès de sa mère, survenu le 21 décembre 1973, à Echirolles, dans l'Isère, à l'âge de 90 ans. Madame SAULAY était la veuve du Chef de Bataillon SAULAY qui fit longtemps partie, à l'époque héroïque, de l'équipe du Tadla, sous les ordres du Général de LOUSTAL, dont le Général GUILLAUME, alors Chef de Bataillon, était le Chef d'Etat-Major.

La Koumia présente aux familles en deuil, l'expression de ses vives condoléances.

PROMOTIONS :

M. Jean FINES, Ministre plénipotentiaire en retraite a été promu à la fin de l'année 1973, Commandeur de l'Ordre National du Mérite.

D O N S :

Nous tenons à remercier ici tous nos adhérents qui majorent le montant de leur cotisation, en faveur de nos œuvres sociales.

Ce sont, en ce début d'année : MM. MARBARIN, Dr BARRIERE, Colonel BEL MADANI, BONNEFONT, BONNEFOY, Madame du BOUCHERON, MM. BOUDON, BRIAN, CAVALIER, CHABAUTY, CORNIER, DELARUE, DELECROIX, DUMONT, FOUCAUD, Général de FURST, M. DELECROIX, Mme DUCOUSSO, MM. DUMONT, GUIGNOT, HAGUENIN, HOOCK, Colonels JENNY, JOUHAUD, M. Edmond JOUSSET, Mme la Maréchale JUIN, MM. de KERMADEC, LAURES, LAVOIGNAT, Général LEBLANC, Colonel LEBOTTEUX, Dr LEGER, Colonel MAC CARTHY, MM. MANGIN, MARCHADIER, MATHONNIERE, MAZIN, Général MIQUEL, MM. MONTGOBERT, Henri MULLER, NAUD, PENTAGAIN, PINTA, PLAUT, PONCEAU, RICHARD, Général de SAINT BON, Colonel de SEZE, MM. SILVESTRE, SURMELY, TROYES, VAUGIEN.

M. BREMARD - Mmes de CADOU DAL, OLLOIX.

Nous remercions également les adhérents qui, spontanément, à la suite de notre lettre de relance de la fin de l'année, ont bien voulu acquitter la totalité de leurs cotisations en retard.

BULLETINS REVENUS :

● Messieurs le Colonel AUBIER, BOURRIAU, FABRE, GIANNINELLI, HAYER, PAYET, WAVELET.

Nous remercions nos adhérents susceptibles de nous communiquer leur changement d'adresse.

OFFRE D'EMPLOI

Transmise par le Colonel JOUIN

Le Syndicat des Papeteries françaises cherche un arabisant pour s'occuper de ses employés nord-africains.

On peut écrire à l'adresse suivante .

IRFIP

154 Boulevard Haussmann - PARIS 8^e

A l'attention du Colonel BRAVELET, ou téléphoner à celui-ci à WAG. 49-85

**RECHERCHE D'EMPLOI**

Adjudant-Chef parachutiste, 33 ans, parlant anglais, pilote avion, recherche emploi offrant des perspectives d'avenir et une vie active, tant en France qu'à l'étranger. Serait particulièrement intéressé par emploi en rapport avec la sûreté des entreprises.

Ecrire à : M. Gérard DURANTEL

Esc. A - N° 1377 - Rue Nationale - 45400 SARAN

Tél. 91.26.02 Orléans - FLEURY-LES-AUBRAIS

Dans le Rif en 1925

LA FIN HÉROÏQUE DU SERGENT BERNEZ-CAMBOT ET DE LA GARNISON DU POSTE DU BIBANE LE 5 JUIN 1925

Vers la fin des opérations de l'Ouergha, en 1921, le Groupement COLOMBAT se rassemble à Kelaa des Sless pour agir sur la rive Nord. Du 3 au 5 septembre, une de ses colonnes, sous les ordres du Lieutenant-Colonel MICHELIN, occupe le pays des Beni Ouriaghel ; des postes sont établis au Bibane, à Tafrant, Dar-Remich, Aoudour Meghala. Cette avance ne soulève pas de complications sérieuses, bien que les Rifains ne cessent de s'agiter ; le 29, on envoie donc à l'arrière les unités non maintenues à la garde des nouveaux ouvrages.

Mais l'orage éclate en 1925 ; Abd-el-Krim jette de nombreux contingents sur les Béni Zeroual, au milieu d'avril. Dès le 25, le Maréchal LYAUTEY arrête avec le Général de CHAMBRUN, les mesures propres à enrayer cette offensive. Les forces disponibles sont réparties en trois groupes ; le Commandement du Groupe Ouest échoit au Général COLOMBAT. A ce moment, les Béni Ouariaghel ont fait défection ; la plupart des postes se trouvent noyés au milieu des masses ennemies qui atteignent déjà les abords de l'Ouergha. Depuis le 23, les Rifains donnent l'assaut au Bibane, dont le Sergent BERNEZ-CAMBOT assure la défense avec un artilleur, un télégraphiste et 25 tirailleurs sénégalais. Quoique blessé, le Sergent résiste avec une extrême vigueur. Les assaillants coupent la ligne du téléphone ; un brouillard continu se fait leur complice, car il empêche le fonctionnement de l'appareil optique. Pendant dix jours, c'est l'isolement complet.

Sur ces entrefaits, le 1^{er} mai, COLOMBAT porte ses troupes à Tafrant, où reste un bureau de renseignements ; le lendemain, il marche au secours d'Aoudour. A l'avant-garde, le Lieutenant-Colonel MICHELIN passe l'oued Anoceur sous un feu violent. Le Lieutenant-Colonel CALLAIS manœuvre en soutien. Enfin, le Colonel NOGUES, chargé de l'attaque, escalade les hauteurs ; vers 8 heures, il enlève brillamment le village de Bou-Kelaa, où sont retranchés les Rifains. Ceux-ci déclenchent alors sur les deux flancs une dure contre-attaque qu'ils mènent jusqu'au corps à corps. A droite, le bataillon STEFANI se dégage par une furieuse charge à la baïonnette. Un bataillon de la réserve réussit à passer entre ceux engagés ; il gagne rapidement le poste où le rejoint bientôt le restant de la colonne. Après avoir ravitaillé la garnison, cette dernière se replie vers midi. L'affaire nous coûte des pertes élevées, surtout en officiers ; les Lieutenants DEVIVAIX, SAINT HUBERT, BOIZARD de GUISE, PIETRI sont parmi les morts.

Au Bibane, le soleil reparait brusquement ; le 3 mai, un message optique transmis à Tafrant, révèle la situation difficile de la garnison. Aussitôt prévenu, COLOMBAT tente d'intervenir ; le 4, il lance les unités allégées à l'attaque des positions fortifiées qu'occupent les rebelles. Le brouillard retarde le mouvement. Lorsque celui-ci s'éclaircit, vers 11 heures, la colonne s'ébranle en ordre de combat. Cinq bataillons et trois batteries de montage prennent part à l'opération ; le Colonel NOGUES marche en tête, le Lieutenant-Colonel CALLAIS en queue. L'ennemi est très supérieur en nombre et bien abrité. On aborde le massif par l'Ouest ; la résistance adverse oblige les troupes à progresser avec une extrême lenteur. Vers midi, un feu violent les arrête ; elles essaient néanmoins de repartir, mais le barrage les cloue sur place en leur infligeant des pertes sévères. N'ayant plus le temps de s'engager dans une lutte pied à pied, le Général décide de regagner Tafrant. ABD-EL-KRIM donne à ce repli la valeur d'un gros succès ; il déclare le Bibane imprenable. Les défenseurs du poste ne disposent que d'approvisionnement forts réduits ; comme ils sont mal ravitaillés en glace par les avions, ils connaissent les affres de la soif.

Avant de reprendre l'opération manquée, COLOMBAT exécute lui-même, du 9 au 11 mai, avec une faible escorte, des reconnaissances audacieuses sur le pourtour du Bibane ; entre Kissane et Souk-el-Khémis notamment, il chemine sous une grêle de balles. Le Général reçoit des renforts d'infanterie et d'artillerie ; ce qui lui permet de monter une nouvelle manœuvre, cette fois en abordant le massif par le Sud. Les troupes se concentrent donc à Fez-el-Bali, le 13, avant le jour ; afin d'induire l'adversaire en erreur, les canons et les avions ont bombardé, la veille, les lignes qui n'avaient pu être atteintes le 4. Le groupe mobile, articulé en trois colonnes, déclenche l'attaque à l'aube, en direction du Nord. Précédé de l'avant-garde, sous les ordres du Lieutenant-Colonel MICHELIN, le centre, aux ordres du Colonel NOGUES, franchit l'Ouergha au Sud-Est de Fez-el-Bali ; il atteint les pentes du Bibane vers 6 heures. La gauche, avec le Lieutenant-Colonel CALLAIS, passe au même gué. A droite, le Lieutenant-Colonel FERAL traverse la rivière à quelques kilomètres en amont ; au-delà, il ne tarde pas à rencontrer l'ennemi. La cavalerie et les partisans couvrent l'aile droite, tandis que l'aviation protège l'aile gauche.

Dés lors, l'alarme est donnée aux rebelles, qui opposent une vive résistance ; le combat devient bientôt extrêmement violent. Derrière le barrage roulant de l'artillerie, l'infanterie attaque les tranchées à la mitrailleuse, à la grenade et les enlève à la baïonnette. Au centre, on tient les premières crêtes vers 6 h. 30 ; le gros des forces adverses accourt en toute hâte du Nord-Ouest ; MICHELIN se porte de ce côté à la tête de quatre bataillons ; il repousse les assaillants après trois heures d'une lutte ardente. Pendant ce temps, CALLAIS relève NOGUES, qui entame l'ascension de la grande crête en glissant vers la droite. FERAL rejoint et le flanque. La progression est très difficile devant El-Kolleïne, qu'il faut masquer. Puis, malgré un feu à bout portant, les bataillons de NOGUES atteignent le poste dans un ultime effort, vers midi. L'ennemi battu prend la fuite, de sorte que Dar-Remich se trouve dégagé sans combat.

Bien que la glorieuse garnison du Bibane ait subi de rudes épreuves, elle a un moral excellent. Vu l'importance de ce point, COLOMBAT voudrait y placer un officier ; il doit céder aux instances de BERNEZ-CAMBOT. Celui-ci, blessé deux fois au cours du siège, revendique en effet l'honneur de garder le commandement ; tous ses hommes demandent à rester avec lui. Dans la soirée, on évacue les blessés, le poste est ravitaillé et renforcé. Le Groupe Mobile couche au sommet du Bibane sans être inquiété ; il se remet en route le 14 mai. Le Lieutenant-Colonel FERAL demeure momentanément sur place avec deux bataillons. Ce jour-là, COLOMBAT fait évacuer Meghala par le Groupe CALLAIS, qui arrive juste à temps. Les Rifains creusaient une galerie de mines près d'aboutir au centre de la redoute. Pour sortir le canon, on le descend le long des pentes à l'aide de cordes, mais il faut le laisser au pied de la hauteur à la tombée de la nuit ; un détachement revient le lendemain et se heurte à une résistance telle qu'il se voit contraint d'abandonner la pièce.

A peine de retour à Tafrant, le Général doit songer au ravitaillement des troupes du Bibane. L'opération est réalisée par le Colonel NOGUES, le 19 mai, avec quatre bataillons, quatre pelotons de Spahis, trois batteries de 65. La colonne ne peut déboucher avant 10 heures à cause du brouillard ; elle gagne le bord ouest du massif. Dès le début, l'escalade a lieu sous une fusillade intense. En appuyant à droite, le gros des troupes réussit à prendre pied sur une croupe organisée comme une véritable forteresse. Une brusque attaque à la grenade et à la baïonnette surprend les défenseurs ; elle les oblige à abandonner la position. La lutte se poursuit avec une grande violence, mais les Rifains sont refoulés peu à peu. Vers 12 h. 30, on s'empare d'un mamelon dominant Beni-Kissale. L'intervention du détachement FERAL achève de mettre les rebelles en déroute. Le convoi passe alors sans difficulté. La colonne se replie dans la soirée ; elle a subi des pertes sérieuses. FERAL travaille à créer une organisation puissante au Bibane, où le Lieutenant de RAVINEL est tué le 20. Dans la journée du 21, il évacue Dar-Remich.

Quelques jours plus tard, le Lieutenant-Colonel FERAL a rempli sa mission, ses approvisionnements vont d'ailleurs être épuisés. D'autre part, ABD-EL-KRIM a fait recommencer le siège du Bibane, dont il veut s'emparer à tout prix. Il faut donc organiser une nouvelle expédition, la quatrième, pour recueillir le détachement.

COLOMBAT charge le Colonel NOGUES, qui dispose de quatre bataillons, d'établir la liaison avec FERAL, pendant qu'un groupe comprenant six compagnies et la majeure partie de la cavalerie, opérera sur la gauche. Le gros quitte Tafrant le 25 mai vers 5 h. ; à 6 h., tous les éléments se trouvent à pied d'œuvre. Après une courte et violente préparation d'artillerie, les fantassins progressent rapidement ; au premier objectif, leur élan est enrayé par des rafales de balles très meurtrières. Malgré l'appui des canons, les tentatives pour reprendre le mouvement échouent.

Afin de surmonter cette résistance, le Général fait appel à deux compagnies de Légion du Commandant DESLANDES ; celles-ci se lancent avec leur brio habituel, vers 11 h. 30, mais le feu de l'ennemi les cloue sur place. Le Commandant prescrit alors à ses officiers de se joindre à lui ; ils tenteront ensemble l'enlèvement de la tranchée à la grenade. Les huit hommes avancent en s'abritant. Une fois à bonne portée, ils courent sur l'adversaire et les légionnaires électrisés les suivent. L'héroïque phalange décide du sort de la journée. Dès que la tranchée est prise, la progression continue en réduisant les autres défenses à la baïonnette. à la grenade, au revolver. A 14 h. 30, la colonne rejoint FERAL vers Moulay Abd-el-Kader où il est parvenu après un vif combat. Les troupes rallient Tafrant, elles ont perdu 120 tués, dont les Capitaines CHALUDET, DEMART, les Lieutenants BALAGUE, SCHOSTMANS, BARNOLA, JOSSE, le Sous-Lieutenant ABD-EL-AZIZ-MAHMOUD, et 400 blessés, dont 9 officiers.

Quand BERNEZ-CAMBOT se retrouve seul, la garnison du Bibane compte une soixantaine d'hommes. Les Rifains s'acharnent aussitôt contre le poste ; plus de 2.000 guerriers l'attaquent jour et nuit, à partir du 26 mai. Alors que les obus pleuvent des hauteurs de Tazzarine, Dar-Remich, les défenseurs subissent en outre de nombreux assauts à la grenade. Ceux-ci tiennent néanmoins, bien que n'ayant à attendre aucun secours. Le Sergent se borne à demander le harcèlement de l'ennemi par l'artillerie et l'aviation. Sur ces entrefaits, le Général DAUGAN, qui juge dangereuse et lourde la servitude des ouvrages, décide la suppression de ceux dont le maintien n'apparaît pas indispensable. Ce n'est pas le cas du Bibane.

A l'aube du 5 juin, toutes les forces riffaines se ruent sur le poste ; BERNEZ-CAMBOT oppose une résistance farouche, mais, vers midi, il est accablé sous le nombre. Avant de mourir avec ses Sénégalais, le Sergent signale : « Poste fichu, adieu ! ».

COLOMBAT, replié à Aoudour dans la nuit du 7 au 8, a organisé un solide bastion fortifié à Tafrant, autour duquel rayonne le Groupe Mobile. Cela n'empêche pas les rebelles de l'assaillir à plusieurs reprises. Le Lieutenant BONNET de BREUILLE est tué le 9 mai.

" LE PRIX ABD EL KRIM "

Au hasard d'un rangement, j'ai retrouvé ce papier qui, à l'époque, pour notre plus grande joie, circulait de popote en popote : « LE PRIX ABD-EL-KRIM ».

Mieux que l'eût fait un reporter spécialisé d'une véritable course de chevaux, l'auteur, disons les auteurs (?) font, à l'image d'un steeple-chase, une brillante satire de la Campagne du Rif de 1925 à 1926. Les obstacles franchis sans faute, sont des victoires, une faute accuse un échec, plusieurs un « pépin ».

Au meilleur parcours, la promotion dans le grade, au suivant, celle dans la Légion d'Honneur, au troisième, la Croix de Guerre avec palme. Rien ne manque, pas même la Médaille coloniale avec agrafe Maroc 1925-26 à tous les concurrents !...

Les Colonels, pour la plupart de brillants combattants de la guerre 14-18, inscrits sur la liste d'aptitude, accourus, en même temps que les unités de renfort pour se battre et profiter de cette possibilité de rattrapage que représentait ce nouveau théâtre d'importantes opérations militaires, une véritable aubaine ! Pour les situer, le Général GIRAUD n'était encore que Lieutenant-Colonel au 14^e Régiment de Tirailleurs Algériens et pas dans la course. Il fut blessé au nord de Taza. Les Maréchaux JUIN et de LATTRE n'étaient que Capitaines, de même le Général GUILLAUME, et nous, tout juste de petits Lieutenants...

Les auteurs ? On a parlé de de BOURNAZEL ? Pour ma part, j'ai entendu dire qu'il s'agissait plutôt d'un certain Capitaine ROUGIER, qui commandait alors, au 3^e Spahis Marocains, à Meknès, l'escadron où servait notre camarade le Lieutenant P. DELMAS, qui fut par la suite Officier d'A.I.

Colonel LEPAGE.



COURSES DU MAROC - 1925-26

PRIX ABD EL KRIM

- Pour Colonels de tous âges, de toutes armes, nés et élevés en France ou aux colonies, actuellement au Maroc et ayant pris part à une opération quelconque, au moins sur le papier.

Age et poids : 50 ans, 65 kilos ; 51 ans et au-dessus : 60 kilos. Tout breveté portera 5 kilos. Tout concurrent qualifié « Vieux Marocain » portera 3 kilos. Tout boujadi recevra 2 kilos.

- Parcours : Ligne de l'Ouergha - Le Rif. On passera le maximum de crêtes et de pitons.

— Prix : les étoiles aux deux premiers ; la cravate au troisième ; une palme au quatrième.

En outre, tout concurrent recevra, à titre de souvenir, une médaille avec agrafe.

47 engagements.

NOTES ET PERFORMANCES. (Partants probables) :

HELLE. Entraîneur : BOICHUT (Rabat) :

Débute sur le parcours actuel (d'un entraînement très délicat), a galopé sur le terrain spécial de Rabat, concurrent de classe de la course. Donne entière satisfaction à son habile entraîneur. Chances de premier ordre.

NEULLEE-DESJARDINS. Entraîneur : DUFIEUX (Fès) :

A couru et figure sur la piste actuelle, mais n'a pas paru en public depuis l'an dernier, passe pour galoper. Chances appréciables.

NIEGER. Entraîneur : GOUDEAU (Fès - El Bali) :

Vétéran, habitué à ces sortes d'épreuves, vieux routier, bonne classe, vient de fournir une excellente course en enlevant le Prix de « Doukkane » pour sa rentrée. Devrait être à l'arrivée.

LUGAND. Même entraîneur :

Nouveau venu. A débuté en s'adjugant dans un joli style, le Prix de la « Kelaa », puis le Prix à réclamer du « Balouch ». Etait bien placé dans le Prix du « Béni-Ider » quand il a dérobé au Kef El Ghoul. Il est vrai qu'il était ce jour-là, privé de la monte du jockey MICHELIN qui l'avait mené à la victoire. Possède une certaine classe. A figuré en France dans le Prix du « Conseil Supérieur ». A gagné avec GOURAUD et DUFIEUX. Paraît surclassé par son camarade d'entraînement.

CELLER. Entraîneur : CLAUDEL (Paris) :

Le vieux hongre de CLAUDEL ne semble pas à son aise sur les parcours marocains. Vient de subir une série d'échecs, en particulier dans le Prix des « Tsouls-Branes » et le Prix « Tabouda ». Tourne au rogue et ne veut plus s'employer. Est si peu estimé de son écurie que son entraîneur n'a pas fait le déplacement. Difficilement recommandable.

DE GANAY. Entraîneur THEVENAY (Aïn Aïcha) :

Spécialiste des hippodromes marocains où il a obtenu quelques succès, notamment dans le Prix de « La Caïda ». A échoué l'an dernier, dans le Prix de la « Cavalerie ». Remarquable par sa tenue. Peut être à l'arrivée.

VANDREMERSCH. Entraîneur : MONHOVEN (Ouezzan) :

A couru obscurément. Très surclassé. Arrêté dans le Prix de la « Kech-Kacha ».

DUFOUR. Entraîneur : DOSSE (Taza) :

Concurrent de classe, a figuré à Paris, mais plus brillant à l'exercice que sur l'hippodrome. A semblé complètement dérouté par le train dans le Prix « Bou Inoud », où il a causé une grosse déception à ses nombreux partisans. Il est vrai qu'il est rentré boiteux, s'étant fait de fortes atteintes aux canons ; très délicat d'entraînement. A besoin de faire de grands progrès. Difficile à recommander sur sa forme de l'an dernier.

DESCHAMPS. Entraîneur : MAUREL (Taza) :

Passe pour galoper, mais a besoin d'être revu.

GOUDOT. Entraîneur : DOSSE (Taza) :

Se livre difficilement. Bonne pointe de vitesse. Sera à l'arrivée s'il peut se placer. Nous croyons savoir qu'il remplirait de préférence son engagement sur un hippodrome syrien.

NOGUES. Entraîneur : DUFIEUX (Fès) :

Après une remarquable carrière de courses où il s'est fait applaudir dans le Prix de l' « Elysée » à Paris et dans le Prix « La Caïda », reste sur une série de dérobadés et de chutes, notamment dans le Prix du « Semble Armistice ». Sa classe peut lui permettre de triompher, sauf incident.

DEFRERE. Entraîneur : FREYDEMBERG (Ouezzan) :

A été oublié dans la liste des forfaits.

CORAP. Entraîneur : HUOT (Taza) :

Concurrent en vue de cette épreuve, pour laquelle il s'est spécialement affûté. Courra sur son terrain. Dans ses derniers galops publics, a fait une forte impression en gagnant sur un parcours analogue, dans un canter, le Prix « des Marnissa » et le Prix « des Ouesnaïa », déployant pour passer le poteau, de puissantes foulées. Partira en tête, si on le laisse s'échapper et sera difficile à rattraper. Bénéficiera de la monte de SCHMIDT. Très bonne chance.

AZZAN. Entraîneur : DOSSE (Alger) :

Venu d'Algérie pour la saison, appartient à une écurie qui n'est guère en forme. A fait de jolis débuts dans le Prix « des Muses » à Alger où il a décroché un accessit. A couru depuis obscurément en société plus relevée. Par le courant de DOLLAR, paraît avoir de la tenue.

DE REYNES. Entraîneur : DOSSE (Taza) :

Paraît nettement barré sur ses compagnons d'écurie. N'a jamais paru dangereux lors de ses dernières sorties. Était délaissé. Malgré son faible poids, ne peut espérer un prix de persévérance.

JOUANNETAUD. Entraîneur : CLAUDEL (Taza) :

Fait partie des engagements supplémentaires. Chances difficiles à apprécier. N'est guère familiarisé avec ces parcours assez spéciaux. Semble être venu prendre un galop en vue d'épreuves ultérieures, actions assez peu plaisantes.

ALEXANDRE. Entraîneur : MARTY (Taza) :

A bien couru en plat et gagné sur de courtes distances, en particulier a gagné le Prix « d'Artillerie » à Paris ; a donné toute satisfaction dans ses galops sur la piste Aknoul-Boured, mais n'est pas encore familiarisé avec les gros obstacles. Très impressionnable. Court avec œillères.

ARMENGAUD. Entraîneur : BOICHUT (Rabat) :

Vient d'enlever dans un style très plaisant, le Prix de « La Cravate ». N'a pas l'air de se ressentir de sa course. Sa dernière victoire lui vaudra probablement une surcharge. A beaucoup de cœur. Ne se tient jamais pour battu. Peut être à l'arrivée si, à la lutte, il n'échappe pas à la main de son cavalier pour se jeter sur ses voisins et essayer de les mordre.

NEULLEE-DESJARDINS II. Entraîneur : MARTY (Bab Moroudj) :

S'adresserait à forte partie. Vient d'être envoyé au haras.

- Nous désignerons comme gagnant probable « HELLE », et pour les placés, « NIEGER » et « CORAP ».

RÉSULTATS :

Le Prix « ABD EL KRIM » s'est couru sur l'imposant hippodrome du RIF. Cette belle réunion a été favorisée par le soleil et le sport a été de bon ordre. Malgré la sévérité du parcours, le champ était très fourni. Il faut avouer toutefois, que certains concurrents de classe trop modeste ou de préparation insuffisante auraient mieux fait de s'abstenir.

Il y avait sur les gradins, la foule des grands jours. Quelques sportmen étaient montés en ballon observatoire, pour mieux suivre les péripéties de la course.

Le Résident Général, de passage au Maroc par un hasard heureux entre deux séjours en France, et Madame STEEG, ont honoré de leur présence le début de la réunion, aux tribunes d'Amjot.

Les soukiers assuraient le service du buffet.

A tout seigneur tout honneur.

La victoire est revenue au grand favori « HELLE », entraîneur : BOICHUT, qui a gagné facilement. Il était très appuyé par son entourage et par le public et sa rentrée aux balances a été sympathiquement accueillie.

Ses derniers galops à Paris, sur la piste de la rue St.-Dominique laissaient prévoir ce succès.

Il a paru néanmoins finir dans un style moins brillant qu'on aurait pu le croire, et est revenu un peu éprouvé.

Ses origines, « Mon Général » ou « Chêne Royal » et « Saint Cyrienne » ne le rendaient pas indigne de ce beau succès !

Dès leur arrivée au Paddock, les concurrents très entourés, ont suscité le plus vif intérêt et ont été l'objet d'un examen attentif, l'état de la majorité d'entr'eux faisait honneur à leurs habiles entraîneurs. On admirait spécialement la condition magnifique de « GANAY. »

Après le traditionnel défilé, dans l'ordre du programme, les canters les plus remarquables ont été ceux d'« HELLE », «CORAP», «ALEXANDRE» «NOGUES».

Voici d'ailleurs un aperçu de la course :

Au signal donné dans d'excellentes conditions par le starter bien connu ; M. HEURACHE du JOURJY, malgré les incartades «d'ARMENGAUD» sans doute mal habitué à un éclatant collier de chasse écarlate et la nervosité «d'Alexandre» muni de blinkers, le peloton s'élançait très vite, «CELLER restait au poteau. «DEFRERE» dérobaît peu après, au passage de l'AOUDOUR, «VENDREMESCH», long à se mettre en action, suivait péniblement le train rapide.

Les concurrents s'égaillaient sur la piste très large et passaient corectement en général, les gros obstacles dont le parcours était semé.

« LUGAND » faisait une faute au saut de la rivière de l'Aoulaï, «NIEGER» s'assurait plusieurs longueurs au Doukkens-Brook, mais il était coupé et gêné dans sa ligne par « DE GANAY », au passage de la grosse banquette de l'Outka, cet incident le mettait hors de course.

Le train avait été mené longtemps par les représentants de THEVENAY et DOSSE, dont la préparation avait été très poussée.

Après le tournant de Targuist, «CORAP» baissait le pied. Il avait une bonne avance, mais prenait la montée à une allure vertigineuse et rétrogradait au Tout-Hammam Corner.

Nul doute que mieux ménagé, il eut fini plus près.

A la distance «HELLE» se détachait et passait le poteau sans être inquiété.

« REYNES » venu de loin s'assurait la seconde place après une excellente course devant «CORAP» troisième.

Plusieurs concurrents, dans un joli finisch, faisaient dead-heat pour la quatrième place.

RESULTATS OFFICIELS

PRIX : ABD EL KRIM

(Steeple chase cross country handicap terrain très dur)
(Pari Mutuel unité 10 Frs.)

- | | | |
|---------------------------------------|---------|---------------|
| 1 - HELLE | G/35.50 | P/15 |
| 2 - DE REYNES | P/169 | facilement |
| 3 - CORAP | P/22.50 | - 4 longueurs |
| 4 - JOUANNETAUD
LUGAND
DE GANAY | | 6 longueurs |

Nous avons indiqué « HELLE » puis « NIEGER » et « CORAP ».

Somme toute, bon apport et succès encourageant pour la Société des steeple chase du Maroc, que nous ne saurions trop louer de son initiative.

La plupart des concurrents pourront à nouveau tenter leur chance dans les prix de consolation, à courir sur les hippodromes du TICHOUCHT et de la grande tache, prix de la « LUNE » et de la « VOIE LACTEE ».

ECHOS ET NOUVELLES

A l'issue du prix « ABD EL KRIM », un prélèvement de salive a été fait sur les trois premiers.

L'entraîneur de « DE REYNES » a été appelé par les commissaires qui lui ont demandé des éclaircissements sur les courses contradictoires de son pensionnaire. Ses explications ont été jugées satisfaisantes.

« AZAN », « ALEXANDRE », « CORAP », « NEULLEE DESJARDINS 1 » quitteraient le Maroc pour aller à l'entraînement chez DEBENEY à Paris, en vue de leur préparation au prix « des Maréchaux ».

Le bruit court que notre grand entraîneur R'BATI serait en pourparlers avec DUFIEUX pour lui céder prochainement son établissement.

« JOUANNETAUD » est rentrée avec quelques atteintes ; à suivre à ses prochaines sorties ; était à court d'ouvrage.

« AZAN » serait vendu comme étalon aux Etats-Unis

OVERLORD 74

“ Le 6 Juin à New-York ”

C'est le nom de l'Association Française pour la commémoration du Trentenaire du Débarquement, placé sous le haut patronage du Général BETHOUART.

Son siège est à Paris, 25 rue de la Boétie, 75008 - Tél : 265-37-06.

De grandes manifestations doivent avoir lieu le 6 Juin à NEW-YORK. A cette occasion, OVERLORD 74 organise **pour les adhérents** un voyage aux Etats-Unis dans des conditions spéciales. Plusieurs formules sont proposées.

Les demandes d'adhésions peuvent être adressées directement à OVERLORD 74, mais il est recommandé de les signaler en même temps au Secrétariat de la Koumia qui peut être appelé à certifier l'appartenance du candidat à notre Association.

Pour tous renseignements, s'adresser à OVERLORD 74 dont nous avons donné l'adresse ci-dessus.

Nous espérons que la présente information parviendra en temps utile à ceux qui seraient intéressés.

Les évadés d'Allemagne en Slovaquie

RÉCIT D'UN TÉMOIN

Nous devons cet article à notre sympathique camarade Henri MAZIN, de Nahtrang (Sud-Vietnam). Evadé cinq fois d'Allemagne et repris, il finit par gagner la Slovaquie. Il fit lui-même partie de cette poignée de braves qui reprit les armes contre l'ennemi commun et participa activement, aux côtés des autres formations de la Résistance et des troupes alliées, à la Libération de la Slovaquie.

Cet épisode de la dernière guerre mondiale et le sacrifice de nombre de nos camarades qui moururent sans avoir revu le sol natal, sont malheureusement peu connus. Nous remercions Henri MAZIN d'avoir su nous les conter en des lignes émouvantes. Son périple mérite d'être noté ici : évadé en septembre 1943 par la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Roumanie, rejoint l'Armée Française en Italie en septembre 1944, puis les Goums au Maroc, en février 1945. Il était en 1939 à l'encadrement du Makhzen de Foug Zguid, d'où il fut muté au 1/10 R.T.M. et engagé avec cette unité sur le front de la Somme, le 19 mai 1940. (N.D.L.R.)

— O —

*« Que s'épanouisse la fraternité née des flammes de l'insurrection
« Que les fleurs des champs ornent les tombes des braves
« A la gloire éternelle des fils de France portés par la Marseillaise
« A des exploits héroïques et tombés en vainqueurs dans la lutte commune
« Pour notre bonheur et celui de l'Humanité ».*

— O —

Dans un cirque de hautes montagnes des environs de Zilina (Slovaquie), sur le monument que le peuple slovaque leur a élevé à Strecno, cette plaque rappelle le sacrifice des Evadés de Guerre Français tombés dans les maquis de Slovaquie en 1944-45.

D'où venaient-ils ces Français ?

Ayant réussi après leur évasion d'Allemagne à gagner la Hongrie où ils étaient considérés comme belligérants internés en pays neutre, ces hommes qui connaissaient le prix de la souffrance, cherchèrent à rentrer dans la troupe obs-

cure et fière qui, de toutes parts en Europe, avait, en refusant de courber la tête, relevé le défi de l'oppresseur.

Deux jeunes officiers en furent les guides à la suite de leur double évasion, les Lieutenants de LANNURIEN et de La RONCIERE qui, pendant leur séjour en Slovaquie, avaient noué des contacts avec la Résistance. Des évadés acceptèrent avec enthousiasme de se ranger derrière eux lorsqu'ils comprirent que le moment était venu de sortir de l'inaction.

A nouveau, de nuit, par petits groupes, ils franchirent la frontière Hungaro-Slovaque pour être accueillis par des partisans amis. En quelques jours, se forma le Groupe des Combattants Français en Slovaquie avec l'évasion d'une soixantaine de jeunes Français déportés civils de Bubnica Nad Vadrom. Ces jeunes camarades qui n'avaient jamais touché une arme, furent prêts aux combats, après « cinq jours de classes » et les conduite n'eut rien à envier à celle de leurs aînés.

Avec une compagnie slovaque, le Groupe devint alors un Bataillon français consacré officiellement par un radiogramme du Gouvernement Français de Londres. Il fut affecté à la Brigade « Stefanik », sous les ordres du Colonel russe VELIEK. Cette brigade était formée de trois bataillons, un russe, un slovaque et le bataillon français.

En luttant dans ce pays ami au milieu de leurs camarades, les Evadés de Guerre Français sentaient qu'ils menaient le même combat que leurs frères de la Résistance Française.

Et le 28 août 1944, le bataillon français juché sur des camions, traversait Turciansky-Martin en chantant la Marseillaise. Dans la ville en liesse, fêtant sa libération, la foule resta un instant interdite : « Francuski ? » des Français ? Puis, brusquement, des maisons, des trottoirs, notre hymne national fut repris en chœur par tous ces gens. Ce chant ponctué en deux langes, créa le premier lien de la compréhension et de l'unité spirituelle, car le rideau était levé et l'action s'engageait.

Les combats furent acharnés, beaucoup tombèrent les armes à la main ou furent fusillés par les S.S., mais le courage des Français en triompha en lui payant un lourd tribut hélas !

Ce fut la libération totale du territoire slovaque, le retour en France où le sacrifice lointain de ces Evadés de Guerre Français passa inaperçu.

Les plus hautes décorations françaises, russes et tchécoslovaques furent attribuées à ces héros et l'un d'eux fut choisi comme parrain de Sir Winston CHURCHILL, lorsque celui-ci reçut la Médaille Militaire aux Invalides, des mains du Général de GAULLE.

Le temps passa. Peu à peu, ce fut l'oubli de ces heures tragiques, mais le peuple slovaque n'oublia pas ceux qui étaient tombés pour sa liberté, et en 1956, ce monument fut inauguré par M. TANGUY-PRIGENT, alors ministre français des Anciens Combattants, en présence du ministre des A.E. de Tchécoslovaquie et de nombreuses personnalités.

Une délégation de 10 Anciens Evadés de Guerre Français, 10 membres des familles des tués, 6 parlementaires, représentaient la France à cette cérémonie et reçurent un accueil grandiose et inoubliable.

Dans les cimetières de Salna, Strecno, Detva, Priekopa, Sanda et Bukovec, reposent en paix ceux pour qui l'honneur ne fut pas un vain mot.

1914-1918 : Les Légions tchécoslovaques du Général STEFANIK combattirent sur le sol français.

1940-1945 : Le Bataillon des Evadés de Guerre Français en Slovaquie participa à la Libération de la Tchécoslovaquie.

Documentation

La Carte du Combattant aux Anciens d'Algérie

La proposition de Loi tendant à accorder la carte du Combattant aux Anciens d'Algérie a été approuvée par le Conseil des Ministres et sera présentée à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Bon nombre de personnes ignorent sans doute les conditions de délivrance de la Carte du Combattant, dont la principale est d'avoir appartenu à une unité qui a participé pendant 3 mois à des opérations de guerre, soit 90 jours.

Ces unités sont désignées d'après les renseignements fournis par chaque journal de marche des régiments. Le Service Historique de l'Armée est chargé de cette étude et fait paraître par période la liste de ces Unités.

La Carte du Combattant donne droit aux avantages consentis par l'Office National des Anciens Combattants - O.N.A.C. (voir article au dernier bulletin numéro 73).

Pour les Anciens de 14-18, sur 8 millions de mobilisés, 4 500 000 hommes ont reçu la carte du Combattant, 1 400 000 hommes ont été tués au combat.

Pour les Anciens de 39-45, sur 5 millions de mobilisés, 1 811 400 ont reçu la Carte du Combattant. 145 000 hommes ont été tués au combat. 52 500 demandes sont actuellement à l'étude.

Les effectifs des Anciens d'Algérie sont estimés à 2 500 000 hommes, les pertes sont évaluées à 26 000 morts - 76 000 blessés - 900 disparus.

Pour la période de 1952 à 1962, il a été créé pour ceux ayant séjourné 3 mois en uniforme et en Algérie, sans distinction d'affectation, un diplôme de la Reconnaissance de la Nation qui donne déjà aux bénéficiaires la qualité de Ressortissants de l'Office (O.N.A.C.)

L'obtention de la Carte du Combattant à ceux qui possèdent le diplôme ne changera rien à leur situation vis à vis de l'Office (O.N.A.C.) Par contre, ceux qui ont obtenu le diplôme mais qui ne pourront prétendre à la Carte du Combattant bénéficieront de toute façon des avantages de l'O.N.A.C., donc situation inchangée. Mais la situation de ce personnel va être privilégiée vis à vis des Anciens de 14-18 et 39-45 qui n'ont pas la Carte du Combattant et ne bénéficient par conséquent pas des avantages de l'O.N.A.C.

Le comité d'entente des 39-45 attire l'attention de tous les Anciens Combattants sur cette injustice que l'ont peut créer et se propose d'engager une campagne auprès des Députés et des Sénateurs.

Circulaire N° 604 A du 15 Octobre 1973

relative au relèvement, à compter des 1^{er} juillet et 1^{er} août 1973, du montant des pensions, majorations, allocations et indemnités attribuées au titre du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, ainsi que du montant de la retraite du Combattant déterminé par référence à l'indice de pension 33.

En application des dispositions des décrets numéro 73-806 du 10 Août 1973 et numéro 73-874 du 10 Septembre 1973 portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat, le traitement afférent à l'indice 174 a été fixé successivement à 12.819 F. à compter du 1^{er} juillet 1973 et à 12.913 F. à compter du 1^{er} août 1973.

En conséquence, deux autres décrets, dont le premier est le décret numéro 73-920 du 25 Septembre 1973 et dont le second paraîtra prochainement au « Journal Officiel » portent respectivement la valeur du point d'indice de pension, tel qu'il est défini par l'article L 8 bis du Code, à :

12,82 F à compter du 1^{er} Juillet 1973.

12,91 F à compter du 1^{er} Août 1973.

PENSIONS

Les modalités d'application de ces deux décrets en ce qui concerne les pensions sont indiquées par l'instruction numéro 73-131 - B 3 du 28 Septembre 1973 du Ministère de l'Economie et des Finances.

RETRAITE DU COMBATTANT

En ce qui concerne la retraite du Combattant, les modalités d'application des nouveaux taux sont déterminés par l'instruction numéro 73-130 - B 3 du 28 Septembre 1973 du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le Directeur des Pensions :

M. RABY.



**MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE**

**OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE**

Circulaire ON 3078

**REFERENCE : Loi n° 74-1150 du 27 Décembre 1973 portant loi de Finances pour 1974, article 72 (J.O. du 28 Décembre page 13.908)
Circulaire ON 3.033 du 18 Janvier 1973.**

Article 72 - Le 8° de l'article L 136 bis du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre est modifié à compter du 1^{er} Janvier 1974 comme suit :

- Aux mots « âgés de plus de soixante dix ans » sont substitués les mots « âgés de plus de soixante cinq ans ».
- L'alinéa n° 8 de l'article 136 bis résultant lui-même de l'article 66 de la Loi de Finances pour 1973 a admis les ascendants au bénéfice de la Sécurité Sociale sous certaines conditions.

Parmi ces dernières, la condition d'âge vient ainsi d'être modifiée.

J. PERNET

La retraite anticipée pour les A.C. et A.P.G. entre 60 et 65 ans

Décret d'application au J.O.

Les Anciens Combattants et Anciens Prisonniers de Guerre pourront désormais bénéficier, entre 60 et 65 ans, d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de 65 ans comme le prévoyait la loi du 21 Novembre 1973

En vertu du décret d'application publié au J.O. du jeudi 24 Janvier, la pension des assurés concernés qui justifient au moins trente-sept ans et demi de cotisations est égale à 50% du salaire de base lorsqu'elle est liquidée avant l'âge de 65 ans (ou avec les abattements usuels si les 130 trimestres de cotisations ne sont pas acquis).

Cinq étapes sont prévues pour cette retraite anticipée selon l'âge des intéressés et également la durée des services militaires en temps de guerre ou de la captivité.

- Soixante quatre ans pour une durée de six à dix-sept mois.
- Soixante trois ans pour une durée de dix-huit mois à vingt-neuf mois
- Soixante deux ans pour une durée de trente à quarante et un mois.
- Soixante et un ans pour une durée de quarante deux mois à cinquante trois mois.
- Soixante ans pour une durée d'au moins cinquante quatre mois.

Les anciens prisonniers de guerre évadés justifiant d'une captivité d'au moins six mois ou rapatriés pour maladie peuvent également demander leur mise à la retraite à soixante ans.

LES BENEFICIAIRES

Au cours de la période de 1974 à 1976, la pension accordée aux anciens combattants et prisonniers de guerre ne pourra être liquidée au taux de 50% que si les intéressés ont atteint :

- Soixante trois ans pour une entrée en jouissance en 1974.
- Soixante deux ans pour une entrée en jouissance en 1975.
- Soixante et un ans pour une entrée en jouissance en 1976.

Pourront bénéficier de ces dispositions :

Les anciens combattants, les anciens prisonniers de guerre, les engagés volontaires, les combattants volontaires de la Résistance, les déportés ou internés résistants ou politiques, les réfractaires au service du travail obligatoire, les patriotes résistants à l'occupation des départements du Rhin et de la Moselle incarcérés en camps spéciaux ou patriotes réfractaires à l'annexion de fait.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

PARIS, le 28 Novembre 1973

Soins gratuits - prise en charge de la voie aérienne à l'occasion du transport pour hospitalisation ou soins externes de certains bénéficiaires de l'article L 115.

Mon attention a été attirée sur la situation de certains bénéficiaires de l'article L 115 qui doivent parfois être soignés dans des établissements spécialisés très éloignés de leur domicile.

Selon la réglementation actuelle article A. 27 du Code vous pouvez, après avis du médecin-contrôleur des soins gratuits, autoriser dans les cas de l'espèce la prise en charge du transport par ambulance lorsque l'état pathologique du pensionné justifie ce mode de transport.

Or après un examen attentif de cette question, il apparait que très souvent le transport du pensionné par voie aérienne serait moins éprouvant pour lui tout en n'étant pas plus onéreux, compte tenu en particulier de la réduction de 50 % dont bénéficient les invalides au taux de 85% et plus, sur AIR FRANCE et AIR INTER.

J'ai donc décidé de vous autoriser à prendre en charge, au titre de l'article L 115, les frais de transport par la voie aérienne normale des pensionnés devant être traités dans des établissements spécialisés éloignés de leur domicile sous réserve, évidemment, que selon l'avis du médecin-contrôleur des soins gratuits ils soient à même d'emprunter ce mode de transport en position assise..

Cette mesure vise en particulier ceux d'entre-eux soumis à des séances régulières d'épuration extra-rénale, qui en période de saturation de l'établissement où ils sont traités se voient dirigés sur des centres disposant du même type d'appareil, mais situés dans des villes plus éloignées. En effet le nombre chaque jour plus élevé des malades soumis à hémodialyse crée des situations auxquelles il est difficile de remédier au plan des transports si l'on écarte l'utilisation de l'avion.

Dans les mêmes conditions le transport aérien pourra être accordé de préférence à l'ambulance dans le cas de grands mutilés de guerre handicapés moteurs devant se rendre dans un établissement spécialisé pour y subir une intervention qui n'entre pas dans le cadre de la pratique courante ou en vue de leur rééducation fonctionnelle.

Chaque année, dans la première quinzaine du mois de janvier vous voudrez bien m'adresser un état faisant apparaître le nombre de voyages aériens ainsi accordés, la dépense en résultant, le nom et le diagnostic des pensionnés intéressés, avec indication de la réduction de tarif dont ils auraient bénéficié.

André BORD

COTISATIONS

A PARTIR DE 1974 :

- Membres adhérents 25 F
- Membres à vie et Amis des Goums 20 F

Cette cotisation annuelle comprend le service du Bulletin.

Païement par C.C.P. : PARIS 8813-50, ou par chèque bancaire.

Nous précisons que le montant de la cotisation doit être réglé au début de chaque année.

En cours d'année, les bulletins adressés aux adhérents qui ne sont pas encore acquittés de leur cotisation, portent sur leur bande d'envoi la mention suivante :

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE RÉGLÉ
VOTRE COTISATION DE L'ANNÉE EN COURS

A partir de deux années de retard, nous envoyons à nos adhérents une lettre de rappel. Si cette lettre reste sans réponse, nous nous voyons dans l'obligation, par souci d'économie, de suspendre le service du Bulletin.

Nous rappelons que le montant de la cotisation est indiqué en page 2 de notre Bulletin, ainsi que le mode de règlement, et qu'il n'est pas envoyé d'avis d'échéance.

BULLETINS POUR LES VEUVES

Depuis la création de la Koumia, l'usage s'est établi d'adresser gracieusement le Bulletin aux veuves de nos camarades.

Le nombre de celles-ci allant, hélas, en s'accroissant, le service de ces Bulletins augmente de façon sensible les charges financières de l'Association. Aussi, demandons-nous aux veuves, chaque fois que cela leur sera possible, de verser à la Koumia, leur contribution, même partielle, au service du Bulletin.

(La contribution au service du Bulletin a été fixée pour 1974 à 20 F.).

Pour vos enfants...

VACANCES D'ÉTÉ dans les Vosges

organisées par "RHIN ET DANUBE"

1° ● COLONIE DE VACANCES « BERNARD DE LATTRE »
68820 Wildenstein (Haut-Rhin)
Mixte de 6 à 13 ans

Prix : 19 F × 31 jours : 589 F

Prix du voyage en car (aller et retour) : 90 F

REGLEMENT :

Droit d'inscription obligatoire : 1/2 totalité des frais de séjour à déduire de la somme due ; le **solde** avant le retour si possible.

En cas de désistement : une somme de 50 F restera acquise à l'Association.

SESSION DE JUILLET : du lundi 1-7-74

départ à 6 h. 30 du siège de l'Association, 20, rue E.-Flachat (métro Pereire)

au mercredi 31-7-74

retour vers 17 h. 30, même adresse.

SESSION D'AOUT : du jeudi 1-8-74

départ à 6 h. 30 du siège de l'Association, 20, rue E.-Flachat

au samedi 31-8-74

retour vers 17 h. 30, même adresse.

2° ● CAMP D'ADOLESCENTS (14 à 18 ans)
au Chalet du Hasenloch - 68820 Wildenstein (Haut-Rhin)

Prix : 22 F × 31 jours : 682 F

Prix du voyage en car (aller et retour) : 90 F

Droit d'inscription et règlement : comme ci-dessus.

Sessions : mêmes dates, même horaire, mêmes cars que ci-dessus.

N.B. — Les jeunes **voyageant individuellement**, doivent obligatoirement respecter les dates des voyages collectifs, et préciser l'heure d'arrivée au camp, afin de prévoir les repas.

Les prix ci-dessus ne sont donnés qu'à titre approximatif et ils peuvent être modifiés en cas de nécessité.

Pour tous renseignements, inscriptions, etc., s'adresser à :

ASSOCIATION « RHIN ET DANUBE »
Service d'Entraide

20, rue Eugène-Flachat — 75017 PARIS (XVII^e)

Tél. 755.86.40

C.C.P. 5228-57 Paris

le groupe
**RHIN ET MOSELLE D'ASSURANCES
FRANÇAISES**

le plus "koumia" des groupes de
compagnies d'assurances

<p>AF</p> <p>Maurice DUBARRY Sous-Directeur</p> <p>78, Route de Paris 69250 LYON-CHARBONNIERES</p>	<p>AF</p> <p>André FEAUGAS Inspecteur du Cadre</p> <p>Château "LE MEJEAN" PESSAC-SUR-DORDOGNE 33890 GENSAC</p> <p>RM</p>
<p>AF</p> <p>Pierre SALANIE Agent Général</p> <p>Le Haut de la Côte 46220 PRAYSSAC</p> <p>RM</p>	<p>AF</p> <p>Henry ALBY Inspecteur du Cadre</p> <p>128/D 3 Résidence Beaulieu 84, Avenue de Muret 31300 TOULOUSE</p> <p>RM</p>
<p>RM</p> <p>Renaud ESPEISSE Secrétaire Général</p> <p>1, Rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG</p>	<p>Michel LEONET Administrateur Directeur Général Rhin et Moselle</p> <p>1, Rue des Arquebusiers 67000 STRASBOURG</p> <hr/> <p>Président Directeur Général Assurances Françaises</p> <p>78, Route de Paris 69250 LYON-CHARBONNIÈRES</p> <hr/> <p>AF 50, rue Taitbout RM 75009 PARIS</p>

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

UNION - SÉCURITÉ

13, RUE SAINTE-CROIX DE LA BRETONNERIE - PARIS - 4°
 Téléphone : 887-2186 + 3022 M. LESAING - Directeur

CHAUSSURES - BOTTES - VÊTEMENTS - LUNETTES - CEINTURES - CASQUES
 GANTS DE PROTECTION - CIVIÈRES - BOITES A PANSEMENTS...

FOURNISSEUR DES GRANDES INDUSTRIES

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

RESTAURANT
« LES TROIS CANARDS »

2, RUE DELILLE - 06 NICE

ESPAGNET - PROPRIÉTAIRE

Si vous êtes de passage à GRENOBLE...

L'HOTEL RESTAURANT

« Les Oiseaux » ★★A

22 Chambres - Entièrement neuf

à **CLAIX** 8 km au Sud de Grenoble - RN175 (Nice)

Réservation : Tél. (76) 98-07-74

recevra avec plaisir tous les anciens
 Goumiers et leurs familles

Remise spéciale

Calme total, Verdure, Panorama des Alpes, Parc,
 Parking privé, Garage, Piscine.

Un Hôtel où l'on dort bien...

Un Restaurant de bonne cuisine (tenu par Mme VAGNOT)

DORURE SUR BOIS - DÉCORATION

Églises - Bâtiments - Meubles
 Boiseries - Restauration de Pièces
 Anciennes - Polychromies - Laques
 Patines

J. E. ROZES et R. BOURDIEU

25, Rue du Maquis de Sombrun
 65 - TARBES - Tél. : 93-10-04

Vins d'Anjou

Blanc de Blancs
 Rosé de Cabernet
 Rouge de Cabernet
 (Appellation
 "Anjou" contrôlée)

M. Eric VERNHES, Propriétaire

Château de La Coste - 79 - SAINT-MARTIN DE SANZAY

Directement du producteur au consommateur

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
 Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplômé d'état

Agréé de la Sécurité Sociale

160, Grande Rue - 92 / SÈVRES

(S. & O.)

Tél. 626-19-49

*Passez vos prochaines vacances
 dans le site merveilleux des ALPES
 (300 jours de-soleil par an)*

camping - caravanning
"L'AMANDIER"

GIGORS 04250 LA MOTTE DU CAIRE

Remise de 10 % aux membres de la Koumia

Si vous êtes connaisseurs, vous choisirez vos
 meilleurs vins à CHATEAUNEUF-DU-PAPE - (84)
 chez le **Commandant LAVOIGNAT - Ets Jean-Pierre BROTTÉ**
 Vente par correspondance -- Dégustation en nos caves
 Remise aux membres de la Koumia